

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site	379_VAUGIRARD_75015	Numéro	75115_021_03
Adresse du site	379, rue de Vaugirard	Hauteur	R + 9 (27,35 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Segens	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700 MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Un autre opérateur présent sur le site SFR (2G/3G/4G/5G) Version précédente accordée à la CCTM du 13/10/2016		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui DP

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	13/10/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	27/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 15e	27/01/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile.		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700 MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 80°, 200° et 320°.		
Distance des ouvrants	Skydome d'accès terrasse à 7 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 80° < 3V/m ; 200° < 2V/m ; 320° < 3V/m 5G : 80° < 2V/m ; 200° < 3V/m ; 320° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	30,70 m azimuts 200° et 320° ; 29,20 m azimut 80° pour les antennes à faisceau fixe 31,25 m azimuts 200° et 320° ; 29,55 m azimut 80° pour l'antenne à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée, des antennes seront installées sur trois mâts à nu. Les antennes sont en résine polyester de teinte gris clair type RAL 7035. Les antennes seront installées en retrait de la façade afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur grise, et restent invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

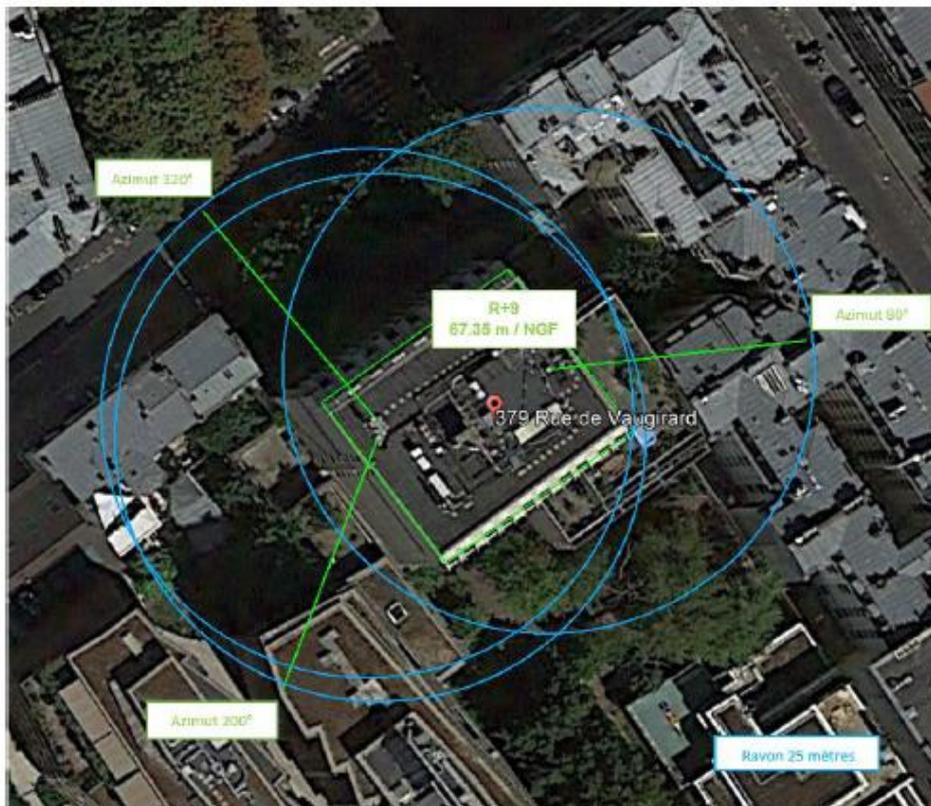
Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche collective municipale de Vaugirard	379 rue de Vaugirard 75015 Paris 15	35 m	<1 V/m	0.47%	4 m	Non
Hôpital Vaugirard (APHP)	10 rue Vaugelas 75015 Paris 15	64 m	1.39 V/m	3.86%	13 m	Non

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche collective municipale de Vaugirard	379 rue de Vaugirard 75015 Paris 15	35 m	<1 V/m	0.45 %	4 m	Non
Hôpital Vaugirard (APHP)	10 rue Vaugelas 75015 Paris 15	64 m	1.23V/m	2.01%	13 m	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 320°	Azimut 200°	Azimut 80°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



	Azimut 320°	Azimut 200°	Azimut 80°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

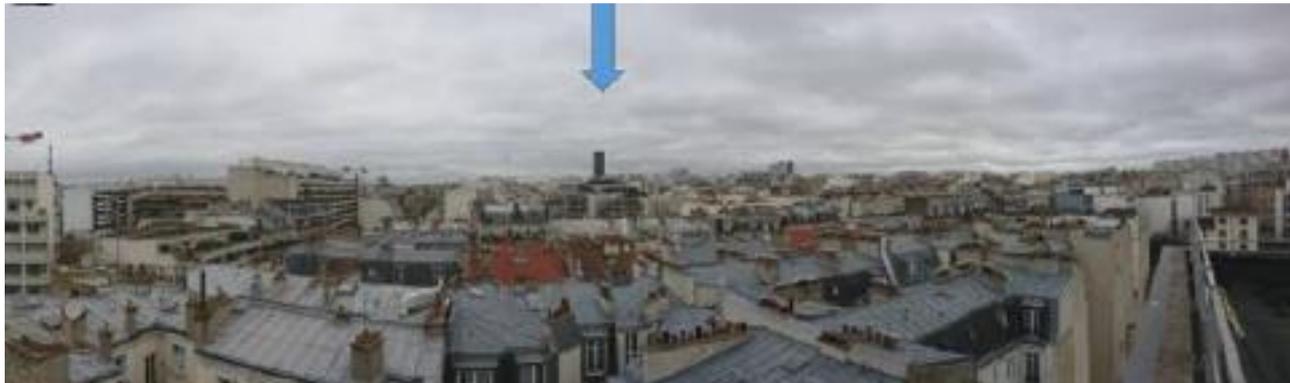
Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant : **Etat après :**



Vue des Azimuts

Azimut 80°



Azimut 200°



Azimut 320°

